



La Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France

le code des collectivités territoriales et ses articles L 4231-3, 1er alinéa et L 1411-5 ;Vu le

code de la commande publique et notamment l'article L. 2125-1-2° ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles R. 2162-15 à R. 2162-25 ;

Vu la délibération n° CR 2021-038 du 2 juillet 2021, relative à la délégation du Conseil Régional à sa présidente en matière de marchés publics ;

Vu la délibération n° CR 2021-065 du 17 novembre 2021, désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres, jury de concours et jury de conception-réalisation et marchés globaux de performance ;

Vu l'arrêté n° 2021-206 du 14 septembre 2021, désignant Madame Marie-Carole CIUNTU, pour représenter la Présidente du Conseil régional à la présidence des jurys de concours de maîtrise d'oeuvre et des marchés globaux ;

Vu le procès-verbal du jury de maîtrise d'oeuvre en date du 01 décembre 2021, admettant à concourir quatre candidats ;

Après avoir délibéré, le jury propose conformément à l'article R.2162-16 du code de la commande publique, la liste suivante :

- 1) Fabienne BULLE Architecte & Associés /Benoît ROUGELOT (LANDFABRIK) / TPF-Ingénierie/Le Sommer Environnement/Agence Laure Planchais /AÏDA/ARWYTEC/OMEGA ALLIANCE/CABESTAN (pli n°6)
- 2) Jean-Michel BURON (EPICURIA Architectes) / CET INGÉNIERIE/OVERDRIVE/JNC INTERNATIONAL Agence sud/OASIIS/CABESTAN/SIGMA ACOUSTIQUE/BECK/ANTEA France/BEGC (pli n°29)
- 3) Guillaume SEGOND (SEGOND-GUYON ARCHITECTES)/Pierre SILANDE (PALAST) / AIA INGENIERIE/ALMA CONSULTING/AIA ENVIRONNEMENT /ATELIER ROBERTA/AGNA/AIA Management de Projets/ CABESTAN/ ALLIANCE (pli n°34)
- 4) Emmanuelle COLBOC & Associés /Philippe REACH (SILT Architectes) / BETREC IG Grenoble/SIBAT/Toutes les cuisines Ingénierie/CoBe Architecture et Paysage/ACOUSTIQUE VIVIÉ & ASSOCIÉS/ Deltexplan/CABESTAN/Antea (pli n°64)

ARRETE

Article unique :

La liste des candidats admis à concourir en vue de la Rénovation globale du lycée Jeanne d'Albret à Saint-Germain-en-Laye 78 est établie comme suit :

- Fabienne BULLE Architecte & Associés /Benoît ROUGELOT (LANDFABRIK) / TPF-Ingénierie/Le Sommer Environnement/Agence Laure Planchais /AÏDA/ARWYTEC/OMEGA ALLIANCE/CABESTAN
- Jean-Michel BURON (EPICURIA Architectes) / CET INGÉNIERIE/OVERDRIVE/JNC INTERNATIONAL Agence sud/OASIIS/CABESTAN/SIGMA ACOUSTIQUE/BECK/ANTEA France/BEGC
- Guillaume SEGOND (SEGOND-GUYON ARCHITECTES)/Pierre SILANDE (PALAST) / AIA INGENIERIE/ALMA CONSULTING/AIA ENVIRONNEMENT /ATELIER ROBERTA/AGNA/AIA Management de Projets/ CABESTAN/ ALLIANCE
- Emmanuelle COLBOC & Associés /Philippe REACH (SILT Architectes) / BETREC IG Grenoble/SIBAT/Toutes les cuisines Ingénierie/CoBe Architecture et Paysage/ACOUSTIQUE VIVIÉ & ASSOCIÉS/ Deltexplan/CABESTAN/Antea

Pour la Présidente,
La Vice-présidente en charge de l'Administration générale,
du Dialogue social et de la Transformation digitale
Marie-Carole CIUNTU